Mise en place d'un protocole de coopération : renouvellement et adaptation des prescriptions par les pharmaciens hospitaliers

BURY Mathilde[1], DANG Thu An[1] MARIE DIT-DINARD Béatrice[1]
[1] Pharmacie du centre hospitalier de Fougères

Introduction

- Arrêté du 13 février 2023 : renouvellement et adaptation des prescriptions par les pharmaciens hospitaliers de façon directe (RATD) ou concertée avec le médecin (RATC)
- Patients avec action de pharmacie clinique ou médicaments inscrits au programme d'établissement
- Protocole local de coopération

➔ Action de pharmacie clinique pour tous les patients via l'expertise pharmaceutique clinique des prescriptions

Matériel et méthode

Janvier à février 2024 : Analyse des interventions pharmaceutiques sur 2023

Février à mai 2024 : Rédaction du protocole local de coopération

15 mai au 15 août 2024 : Mise en application du protocole et analyse à 3 mois

Résultats

- **41 616** ordonnances **analysées**
- **5 256** acceptées sous réserve avec **IP**
- **2 267** (47%) avec une **action**

Du + au - : Comparaison traitement habituel, problème de prescription, hors livret, problème de posologie, adaptation de présentation, surveillance

Situation	Mise en œuvre
Médicament hors livret thérapeutique ou rupture *Même DCI et même forme galénique* *(ATACAND 8mg – CANDESARTAN 8mg)*	RATD
Médicament hors livret thérapeutique ou rupture *Même DCI et dosage différent* *(Rupture d'OLANZAPINE 10mg cp – 2cp d'OLANZAPINE 5mg)*	RATD
Forme galénique non optimisée *(0,5cp de FUROSEMIDE 40mg – 1cp de FUROSEMIDE 20mg)*	RATD
Redondance pharmacologique *(2 lignes de prescription identiques de PARACETAMOL)*	RATD
Erreur d'unité *(1mg d'ACUPAN 20mg amp – 1amp d'ACUPAN 20mg amp)*	RATD
Renouvellement des prescriptions arrivant à échéance *à renouveler pour les EHPAD*	RATD

Situation	Mise en œuvre
Médicament hors livret thérapeutique ou rupture *Même DCI et forme galénique différente* *(DEPAKINE 200mg cp – VALPROATE DE SODIUM 200mg/mL solution buvable)*	RATC
Médicament hors livret thérapeutique ou rupture *DCI différente* *(LOSARTAN 50mg cp – CANDESARTAN 8mg cp)*	RATC
Prescription de bilan biologique *(Surveillance dosage lithiémie)*	RATC
Traitement correctif effet indésirable *(PARACETAMOL + laxatifs avec opioïdes)*	RATC

- 113 interventions
- 96 patients (0 refus patient)
- 3 évènements indésirables (EI) = 2,7%
  - 2 RATD au lieu de RATC
  - 1 erreur de voie par le pharmacien (acupan iv au lieu de per os)

- 0 EI grave
- 2 reprises par les médecins = 1,8%
  - RATC changement de DCI mais traitement personnel du patient disponible

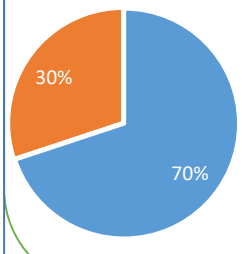

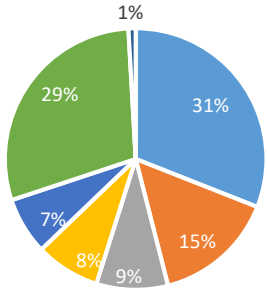

- RATD Forme galénique non optimisée
- RATD Redondance pharmacologique
- RATD Hors Livret - Même DCI et même forme galénique
- RATD Erreur d'unité
- RATD Hors Livret - Même DCI et dosage différent
- RATC Hors Livret - DCI différente
- RATC Hors Livret - Même DCI et forme galénique différente

Satisfaction globale 100% pour les pharmaciens (5) et médecins (23)

- Service approprié aux patients
- Facilitation de l'exercice professionnel (médecins)
- Exercice sécurisé (pharmaciens)

Conclusion

- ✓ Modification des prescriptions plus rapide
- ✓ Sécurisation de prise en charge médicamenteuse (adéquation prescrit/dispensé/administré)
- ✓ Bonne acceptation des professionnels de santé
- X Frein des pharmaciens à faire des modifications de traitement
- X Traitement personnel apporté par le patient
- X Modification des pratiques pour les pharmaciens, plus chronophage

Le protocole s'inscrit dans le prolongement d'une activité déjà réalisée par les pharmaciens par le biais d'IP. Pour une bonne acceptation par les professionnels de santé et par les patients avec une meilleure sécurisation de la prescription, le protocole doit répondre aux besoins spécifiques de l'établissement. Il s'intègre désormais complétement dans la routine de l'analyse d'ordonnance par les pharmaciens au CH de Fougères. Au 15 janvier 2025 soit 8 mois après la mise en œuvre, 248 interventions ont été réalisées dont 180 RATD et 73 RATC.